

## DELIBERATION CA101-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 11 octobre 2018.

**Objet de la délibération**

Création du Master mention « Gestion des territoires et du Développement local » - Facultés de Droit, Economie, Gestion et des Lettres, Langues et Sciences Humaines

**Le Conseil d'administration réuni le 25 octobre 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La création du Master mention « Gestion des territoires et du développement local » est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

Fait à Angers, le 25 octobre 2018

Pour le président et par délégation,  
*Le directeur général des services*  
**Olivier HUISMAN**



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **07 novembre 2018**

Angers, le 18 octobre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous adressons notre projet de cr ation de la mention de master **Gestion des territoires et d veloppement local (GTDL)**. Ce projet fait suite   la volont  collective des  quipes p dagogiques des d partements de g ographie et d' conomie de mettre en  uvre une gestion administrative simplifi e et efficace de la formation (parcours) actuelle Charg  de d veloppement entreprises et territoires cr atifs (CDETC).

La formation CDETC fait l'objet d'un ancrage historique fort depuis 1998, sous la forme tout d'abord d'un DESS puis ensuite sous la forme d'une association de deux parcours de masters associant l' conomie et la g ographie, ceci articul  actuellement autour des UFR Droit Economie Gestion et Lettres Langues et Sciences Humaines : mention G ographie, am nagement, environnement, d veloppement (GAED) et mention Economie appliqu e (EA). Toutefois, l'attractivit  de la sp cialit  Charg  de D veloppement des Entreprises et des Territoires   Angers s'est consid rablement affaiblie depuis la rentr e 2016 en raison de dysfonctionnements administratifs li s d'une part   une gestion crois e entre deux UFR et d'autre part   deux mentions de masters aux parcours pluriels et peu compatibles dans leur construction et leur fonctionnement global.   cela s'ajoute le manque de visibilit  de notre comp tence en d veloppement local dans les intitul s des mentions GAED et EA, alors que par ailleurs les activit s de recherche des enseignants chercheurs b n ficient d'une forte l gitimit  au sein des laboratoires Granem et ESO-Angers. Il s'ensuit une perte d'attractivit    la fois en direction du public  tudiant et en direction des partenaires institutionnels et entreprises.

La cr ation d'une mention de master GTDL, en lieu et place de l'ancienne organisation *ie* des anciens parcours, permettrait tout d'abord un fonctionnement administratif harmonieux (centralisation de la gestion et des enseignements sur un seul site universitaire, r duction des co ts de coordination, centralisation de l'information et des archivages de donn es relatives au suivi des  tudiants, etc.). Nous l'abordons  galement comme une opportunit  permettant une meilleure visibilit  r gionale et nationale de notre sp cialit . Ainsi s'il existe une mention GTDL port e par Le Mans Universit , celle-ci concentre son offre sur la durabilit , le patrimoine et la transition  nerg tique, th matiques sur lesquelles notre mention GTDL n'est pas positionn e.

La mention a l'avantage distinctif et l'originalit  de former aux m tiers du d veloppement local socio- conomique   travers les regards crois s de l' conomie, la gestion et la g ographie. Nos coll gues gestionnaires ont  t  associ s   la

gouvernance de la mention GTDL, leurs apports thématiques en marketing et management étant incontournables. La mention s'inscrit donc au cœur des grands enjeux actuels du développement local, institutionnels et technologiques : visibilité internationale, numérique et *open data*, métropolisation et maintien des services en milieux ruraux, participation citoyenne et *design* de politiques publiques, pratiques et modes d'habiter, enjeux de développement solidaire des territoires, New public management et porosité entre sphères publique et privée (contrats PPP, délégation de services publics). Nous sommes par ailleurs attachés au maintien de la réputation de la filière (portée notamment par une association d'alumni CDET'Interactive) et aux liens partenariaux tissés de longue date aux niveaux local et régional.

L'objectif est également de consolider une offre nouvelle au sein d'une mention qui puisse « parler » aux acteurs du développement local et assurer un fil continu de formation du M1 au M2. Adaptée à l'alternance, la mention GTDL répond aux attentes des partenaires institutionnels avec lesquels est co-construite. Articulant formation initiale et formation continue, elle est structurée autour de modules académiques et d'ateliers opérationnels. Pour cela, nous établissons des partenariats avec des acteurs comme par exemple le CNFPT avec lesquels nous co-construisons et co-finançons certains modules ou ateliers. Des mutualisations de séminaires et/ou de conférences de professionnels sont par ailleurs envisagées avec d'autres mentions de master. Cette mention s'appuie ainsi sur une démarche solide de construction d'un modèle économique viable. Ce modèle économique s'adosse également sur les heures d'enseignements jusqu'ici dédiées au M1 CDETC notamment au sein de la mention GAED (soit environ 220 heures ETD) et du M2 CDETC (calcul portant ici sur les deux mentions : environ 420 heures ETD).

La mention GTDL s'inscrit donc dans une démarche innovante et rigoureuse à la fois en termes d'organisation, de modèle économique et d'adéquation avec les nouvelles compétences requises sur le marché du travail. Nous espérons vivement que cette proposition pourra se concrétiser à la rentrée 2019 et restons à votre entière disposition pour tout renseignement ou information complémentaires.

Les porteurs du projet

Emmanuel Bioteau, géographe  
Isabelle Leroux, économiste  
François Pantin, gestionnaire  
Dominique Sagot-Duvaouroux, économiste

**Domaines Droit-Economie-Gestion et Sciences Humaines et Sociales**

**Etablissement : Université d'Angers**

Niveau :  LICENCE  MASTER

**Mention Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL)**

Renouveau  Restructuration  Création ex-nihilo

Précision : ce master remobilise le parcours CDETC actuellement proposé aux mentions GAED et EA de l'Université d'Angers. La quasi impossibilité de faire concorder les plannings de formations, ajoutée aux problématiques pédagogiques de mutualisations avec d'autres parcours de formation dans l'établissement, conduit à recentrer ce parcours CDETC dans une seule et unique mention de master, construite sur l'alternance et accessible à la formation continue.

### Éléments de contexte de la formation

<b>Intitulés des parcours types de formation :</b>	Un parcours professionnalisant unique à ce jour « Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET) » auquel s'adosse un parcours type dédié à la « Recherche »
<b>Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche</b>	<p><i>Le parcours professionnalisant CDET ne porte pas de liens équivoques à la recherche. Néanmoins les stages en Master 1<sup>ère</sup> année peuvent être adossés aux activités des laboratoires de recherche.</i></p> <p><i>Pour un nombre limité d'étudiants, un débouché recherche (parcours « Recherche ») adossé aux laboratoires Espaces et Sociétés (ESO, UMR 6590 CNRS) et Granem (EA 7456 Université d'Angers) permet l'orientation vers la poursuite d'études en thèse de doctorat.</i></p> <p><i>Pour ESO, le Master est en correspondance avec les :</i> <i>Axe 1 : Productions, différenciations et partages de l'espace</i> <i>Axe 3 : La construction spatialisée de l'action politique : entre ordinaire et institutionnel</i></p> <p><i>Pour le Granem, le Master est en correspondance avec :</i> <i>Axe TTC (Tourisme, Territoires, Culture)</i> <i>Axe ESTA (Environnement, Santé, Travail, Alimentation)</i></p> <p><i>Ce parcours de recherche s'inscrit également dans les activités de la Structure Fédérative de Recherches Confluences de l'Université d'Angers, rattachée à la MSH Ange Guépin. Les études dans ce Master conduisent plus particulièrement aux :</i> <i>Axe 4 : Innovations, risques, coopération</i> <i>Axe 5 : Tourisme, développement, territoires</i></p>

*Axe 6 : Santé, bien-être, âges et cadre de vie*

**Objectifs de la formation**

*La mention de master « Gestion des territoires et développement local » vise à former :*

- 1) des responsables d'étude et de mission en charge de l'aménagement du territoire et du développement local dans un contexte institutionnel et numérique sans cesse renouvelé ;*
- 2) des cadres susceptibles de créer et d'animer des réseaux d'entreprises territorialisés (grappes, clusters, pôles de compétitivité), des agences de développement des territoires en France et/ou à l'international ;*
- 3) des cadres en charge de l'accompagnement à l'entrepreneuriat économique, social et/ou culturel dans les territoires ;*
- 4) (parcours « Recherche ») de futurs enseignants-chercheurs dans le cadre d'un parcours dédié à la recherche scientifique en économie, gestion ou géographie.*

**Organisation de la formation**

***Le master GTDL est conçu en alternance (du S1 au S4) à raison d'un rythme de 2 semaines ouvrées de cours + 2 semaines ouvrées de stage / emploi / mission professionnelle en fonction des étudiants.***

***7 modules fondamentaux (semestres 1, 2 et 3)***

*Semestre 1. Modules « Fondements du développement territorial »*

*Module 1 : Aménagement, compétences des territoires, transformations institutionnelles (ECTS 8)*

*Module 2 : Nouveaux enjeux de l'organisation économique dans les territoires (ECTS 8)*

*Module 3 : Innovations sociales et dynamiques territoriales (ECTS 8)*

*Semestre 2. Modules « Nouveaux enjeux du développement territorial (1) »*

*Module 4 : Management public et marketing territorial intégré (ECTS 6)*

*Module 5 : Environnement, bien-être, cadres de vie (ECTS 6)*

*Semestre 3. Modules « Nouveaux enjeux du développement territorial (2) »*

*Module 6 : Développer et valoriser les ressources locales : Problématiques immobilières et foncières (ECTS 6)*

*Module 7 : Mondes urbains en mutations, participation citoyenne (ECTS 6)*

**1 module « Accompagner le territoire innovant »** (semestres 1, 2 et 3)

Semestres 1, 2 et 4.

Support de mise à niveau (ATI 0) : en tout début d'année S1, validé par présence obligatoire

Accompagner le territoire innovant (1) : (ECTS 6)

- Les grands défis du management de projet.
- Analyse de données
- Anglais appliqué (1)

Accompagner le territoire innovant (2) : (ECTS 4)

- SIG, cartographie
- Transformation des cadres professionnels : communiquer, piloter le changement

Accompagner le territoire innovant (3) : (ECTS 4)

- Anglais appliqué (2)
- Finances publiques

**! En rouge : parcours « Recherche » (de fait choix d'options aux S3 et S4)**

**8 ateliers thématiques** (semestres 2, 3 et 4) + **2 ateliers recherche substituables**

Semestre 2.

Atelier 1 : Big data, culture numérique, nouveaux enjeux territoriaux (atelier court FC) (ECTS 3)

Atelier 2 : Développement solidaire des territoires (ECTS 3)

Semestre 3.

Atelier 3 : Défis ruraux, services aux publics, innovation dans les milieux peu denses (ateliers courts FC) (ECTS 3)

Atelier 4 : Culture, créativité, économies collaboratives (ECTS 3)

**Atelier recherche 1 : Méthodologie de la recherche / rédaction d'un projet de thèse (1) (ECTS 3)**

Semestre 4.

Atelier 5 : Animer, promouvoir, redynamiser les territoires et centres villes (atelier court FC) (ECTS 3)

Atelier 6 : Nouvelles pratiques des modes d'habiter (atelier court FC) (ECTS 3)

*Atelier 7 : Diagnostic territorial, veille et évaluation des projets (ECTS 3)*

*Atelier 8 : Renforcer et actualiser ses compétences - conférences d'actualité (ECTS 3)*

*Atelier recherche 2 : Méthodologie de la recherche / rédaction d'un projet de thèse (2) (ECTS 6)*

*Constituant le parcours « Recherche » spécifiquement, activé en Master 2<sup>ème</sup> année uniquement, il vient un 1 atelier spécifique en S3 et en S4 substituable aux ateliers thématiques obligatoires pour les étudiants en parcours recherche (= suivi de cet atelier + 1 des deux ateliers au choix en S3 et 2 des quatre ateliers au choix en S4 : stage en laboratoire (ESO et/ou Granem)*

### **1 mission professionnelle**

*150h ETD réalisée sur une période de 18 mois (semestres 2, 3 et 4).*

*Respectivement 3 ECTS au S2 (préparation de la mise en œuvre de la mission), puis 8 ECTS aux S3 et S4 (réalisation de la mission)*

### **1 stage**

*Sur une période de 24 mois possible.*

*Format d'alternance : 6 semaines par semestre (2 semaines sur 4) soit 30h par semaine.*

*Validé de 5 ECTS au S2 (rapport d'observation, de mise en situation) puis 10 ECTS au S4 (rapport d'analyse et/ou de prospective).*

### **Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation**

*La pluridisciplinarité géographie-économie-gestion est l'une des pierres angulaires de cette formation. Assurer une mission au sein des territoires suppose de se placer à l'articulation de compétences plurielles : diagnostiquer, piloter, animer, manager, créer tout en ayant une très bonne connaissance des nouveaux supports numériques et des enjeux sociétaux de demain (smart cities, e-territoires, métropolisation, territoires ruraux et e-santé...).*

*L'originalité de cette formation tient tout d'abord au mode d'appréhension des territoires :*

- une approche pluridisciplinaire du développement socio-économique et de l'aménagement des territoires ;*
- une capacité de réflexion et d'élaboration du design de politiques publiques dans un contexte d'écosystèmes locaux à périmètres et enjeux toujours singuliers ;*
- la mise en perspective des nouvelles pratiques de management public et public/privé ; l'émergence de nouvelles stratégies de développement ;*
- la place du numérique dans les territoires urbains et ruraux de demain ;*



- *la prise en compte de la participation citoyenne, des solidarités et des communautés de pratiques.*

*L'originalité tient ensuite aux modalités d'organisation des enseignements :*

- *organisation des enseignements autour de modules fondamentaux et d'ateliers thématiques à pédagogie innovante co-construits avec nos partenaires et articulant cours-séminaires-sorties de terrain-pratiques professionnelles in situ ;*
- *élaboration de projets et missions professionnelles en lien avec nos partenaires ;*

*Ces compétences reposent sur le socle commun des Modules (semestres 1, 2 et 3 ; dont « Accompagner les territoires innovants ») ainsi que des Ateliers du S2 au moins. L'ensemble apporte un socle commun de (minimum) 68 / 120 ECTS (sont exclus de ce calcul : missions professionnelles et stages, ateliers des S3 et S4 qui de fait se révèlent optionnels pour les étudiants du parcours « Recherche »).*

#### **Effectifs :**

- Effectifs attendus : environ 25 étudiants / année universitaire soit 50 étudiants au total (dont 2 à 3 en parcours « Recherche » aux S3+S4). Dans le détail nous ouvririons à 25 étudiants en Master 1 en formation initiale. A cet effectif s'ajoutent des étudiants en formation continue : optant soit pour le suivi complet de la formation (en M1 et/ou en M2) soit pour l'accès à des enseignements en modules.

Si formation préexistante (données sur 3 ans) : cette formation prolonge le Master CDET devenu parcours des mentions GAED et EA au sein de l'Université d'Angers – parcours qui de facto sont appelés à disparaître.

- Effectifs par année de formation  
(2015-2016 ; uniquement M2 = 20 étudiants.  
2016-2017 ; uniquement M2 = 15 étudiants.  
2017-2018 : 17 M1 + 16 M2  
2018-2019 – en cours : 15 M2 ; M1 clos)
- Taux de passage de l'année N à N+1 sur l'ensemble du cursus : difficile voire impossible à calculer pour les années 2015-2016 et 2016-2017 (considérons 1 à 2 redoublements de M1), pour 2017-2018, validation d'études de 15 M1 sur 17, inscription de 12 d'entre eux en M2 2018-2019).

## **Présentation de l'équipe pédagogique**

### **Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation**

*Dominique Sagot-Duvauroux, PR, section 05 - DEG  
Isabelle Leroux-Rigamonti, MCF, section 05 - DEG  
Marianne Lumeau, MCF, section 05 – DEG  
Frédéric Chedotel, PR, section 06 - DEG  
François Pantin, MCF, section 06 - DEG  
Christophe Maurel, PR, section 06 - DEG  
Sandrine Emin, MCF, section 06 – IUT  
Chloé Langeard, MCF, section 06 – IUT*



**Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation**

**Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien**

*Christian Pihet, PR, section 23 – LLSH  
Emmanuel Jaurand, PR, section 23 – LLSH  
Emmanuel Bioteau, MCF HDR, section 23 – LLSH  
Annabelle Morel-Brochet, MCF, section 23 – LLSH  
Lionel Guillemot, MCF, section 23 – LLSH  
Jérôme Prugneau, PRAG géographie – LLSH  
Anne Wilkinson, PRAG anglais – DEG*

*Jérôme Ducuing, 16h, 2pCorporate (ex. Directeur chargé de développement économique Région Champagne-Ardenne)  
Pierrick Thuaud, 16h, Crédit Agricole  
Louis-François Le Glass, 16h, Caisse des Dépôts et Consignations  
Yoann Riquin, 16h, ALTER (Angers Loire Territoires)  
Bruno Gemin, 8h, CNFPT  
Alexandra Le Provost, 8h, AURA (Agence d'Urba Angers)  
Sigrid Giffon, 16h, BIATSS Université Angers – cartographie  
Mobilisation du SUIO-IP pour appuis à l'insertion professionnelle  
Mobilisation du Lab'UA pour supports de communication*

## Organisation pédagogique

**Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux**

*L'originalité tient au modèle économique du master :*

- *formation initiale, continue et alternance ; contrats de professionnalisation ; apprentissage (à construire avec la région Pays de la Loire prochainement)*
- *politique partenariale (branches professionnelles, partenariat avec le CNFPT et la CCI) ;*
- *politique partenariale pour l'accès aux données et l'organisation des ateliers.*

*Pour les publics en formation continue, possibilité d'accès aux enseignements par modules, possibilité d'une certification sinon du suivi intégral de la formation.*

*Pour les publics en contrats de professionnalisation ou en apprentissage, la mission professionnelle collective est suppléée par un travail de mission individuelle / rendu compte des acquis de compétences liés au stage et/ou à l'emploi. Les enseignements organisés en alternance (2 semaines de cours + 2 semaines en stage / emploi / mission professionnelle) dans le Master sont à caractère obligatoire.*

*Publics concernés :*

*Les étudiants titulaires d'une licence d'économie, de gestion, de droit public, de géographie, d'autres sciences sociales (sociologie, histoire), des écoles de commerce.*

*Les personnes bénéficiant d'une VAE, d'un CIF, ou en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.*

*La formation est également accessible à travers la VAPP.*

**Volume horaire de la formation :**

*Volume des enseignements par étudiant : 895 h ETD ou 741 h présentiel (temps plein)*

*Durée du stage : 200 à 400 h (chaque année)*

*Missions professionnelles : 50 h (année 1) + 100 h (année 2)*

*Ateliers professionnels ou recherche : 200 h présentiel*

**Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :**

*0 % en langue étrangère ; hormis les enseignements de langue vivante et des conférences ou séminaires professionnels (organisés annuellement, volume variable dès lors). L'objet de la formation est avant tout de former des développeurs territoriaux en contexte français. La possibilité de futurs parcours dédiés au champ européen et accessible par des enseignements en langue anglaise est déjà discutée, mais à horizon 2021 minimum.*

**Conseil de perfectionnement**

OUI    NON  
Se réunissant 1 fois par an, avec 1 bilan mi-année (fin des semestres impairs) complémentaire.

**Lieu(x) de la formation**

Université d'Angers, campus Saint-Serge.

## Partenariats

**Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public**

*Pas de co-accréditation pour l'heure, ni convention de partenariat.  
Des échanges sont cependant d'ores et déjà amorcés avec le CNFPT Pays de la Loire pour co-construction de modules communs de formation (apports des compétences et volumes enseignements de chacune des parties ; rassemblement des étudiants / clients en formation dans un même lieu et temps commun de formation), ainsi qu'avec la CCI et l'AURA.*

**Internationalisation des formations**

*Il est envisagé de ré-amorcer un accord de double diplôme Master avec l'Université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie) – accord qui était en vigueur à compter de 2010 et jusqu'en 2016 – portant sur le parcours CDETC. Une rencontre en ce sens se tiendra en juin 2019.  
De même manière, il est envisagé à moyen terme (d'ici deux à trois ans), la possibilité d'un parcours nouveau dédié aux problématiques européennes. Des contacts sont pris en ce sens avec l'Université Jagellone de Cracovie et avec la Nouvelle Université Bulgare de Sofia. Le partenariat avec Timisoara pourra s'y greffer également. Ces trois établissements proposent des filières d'enseignements en français ainsi qu'en anglais, dédiés aux enjeux politiques et économiques du développement territorial en Europe. Ce parcours compléterait l'offre existante dans la mention telle que déposée ce jour.*

**Conventionnement avec une institution privée française**

*Des conventions de partenariat vont être engagées dans le courant de l'année 2019 (premier semestre année civile) de façon à ce que ces accords soient actifs dès la rentrée de septembre 2019 – prévue pour le lancement de cette mention. Avec (contacts déjà pris, engagements formels à soutiens par mise à disposition de personnels et/ou pour co-construction de modules) : avec des partenaires fondateurs pressentis : Agence d'Urbanisme de la Région d'Angers (AURA) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; l'Agence de Développement Economique Angers Loire Métropole (ALDEV) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers (CCI) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; le Centre National de la Formation Publique Territoriale (CNFPT) (envisagé à cette heure : co-construction de modules accessibles en formation continue – « ateliers » de la présente maquette).*

*D'autres partenariats existent historiquement avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, la Caisse des Dépôts, la Région Pays de la Loire, ainsi qu'avec des entreprises comme le Crédit Agricole et des acteurs de l'Economie sociale et solidaire (IRESA, Fédération des Centres sociaux – FCSF, Groupe VYV...). D'autres coopérations ont été constituées avec des grappes d'entreprises et des pôles de compétitivité, comme par exemple NEOPOLIA Saint-Nazaire. Des synergies sont également prévues avec les réseaux professionnels développés au sein des UFR et plus largement de l'Université d'Angers (Club des partenaires de l'UFR DEG...).*